

Réponses à nos questions au Conseil Municipal du 17 Mars 2021

Groupe Agir Ensemble pour l'Avenir d'Evin

Sécurité

1. Plusieurs riverains de la rue Emile ZOLA nous ont fait remonter les difficultés rencontrées quant à la dangerosité, notamment de cette voie (Vitesse, problème de stationnement...). Malgré leur sollicitation auprès de la mairie, ils n'ont pas eu de retour, mis à part le besoin de civisme et l'engagement d'une réflexion de fond sur ce problème (Novembre 2020). Pourriez-vous nous préciser votre projet envisagé pour remédier à ces difficultés ainsi que vos échéances pour pouvoir informer les riverains concernés en demande ?

La municipalité a reçu plusieurs demandes, notamment d'une administrée, mais chaque sollicitation a fait l'objet d'une réponse. Donc permettez-moi de douter de l'absence de réponse que vous évoquez. D'ailleurs il est prévu une rencontre sur place avec cette administrée qui sera accompagnée d'une ou 2 voisines. La rue Zola fait actuellement l'objet d'une modification de circulation en raison des travaux réalisés par un Evinois. Cette zone de travaux met encore plus en évidence les désagréments évoqués. Je reste vigilante sur le déroulement de ce dernier pour éviter les perturbations trop longues. J'ai interpellé aussi la mairie d'Ostricourt pour un passage à l'interdiction des 3T5 et pas seulement les 10T afin d'éviter leur circulation dans Evin-Malmaison. Dans le cadre du pouvoir en ma possession, je profite de ce conseil pour annoncer que sera prochainement installé un radar pédagogique pour obtenir des données chiffrées sur la fréquentation et la vitesse dans cette rue.

2. Plusieurs administrés nous font remonter la dangerosité de la départementale (Vitesse, insécurité, éclairage...). Pourriez-vous nous préciser quelles actions concrètes vous envisagez, pour répondre à leurs craintes ?

En date du 29 janvier, lors de mon dernier rendez-vous avec les services du département cela a été évoqué afin d'installer un appareil de comptage et d'enregistrement des vitesses mais vu le nombre restreint de matériel et malgré la demande validée, je reste dans l'attente d'une information.

3. D'autres trous dans la chaussée autre que la rue Bizet préoccupent les habitants ? Est-il prévu de les reboucher ? (Rue Moulin à huile, Rue Basly...)

Oui on vous le confirme comme indiqué à plusieurs reprises d'autres opérations seront réalisées par le service technique. La suivante nécessite de la programmation : ce type d'intervention demande de la location de matériel : ce qui demande une anticipation et une organisation pour rentabiliser au mieux tout en prenant en compte dans la mesure du possible la météo.

Réponses à nos questions au Conseil Municipal du 17 Mars 2021

Groupe Agir Ensemble pour l'Avenir d'Evin

4. Les voitures brûlées sur le terril augmentent au fil du temps qui passe et dénaturent le paysage : qu'envisagez-vous concrètement de faire pour remédier ce problème ancien, malgré le fait que vous ne saviez pas par où ils passent ?

A la ballade en marchant j'ai pu informer les personnes présentes de la situation, les forces de police ont été saisies et la dépanneuse ne pouvant pas accéder, j'ai dû effectuer une demande auprès d'une société privée qui devrait intervenir cette semaine. Depuis sachez que nous avons identifié un passage et le nécessaire va être fait pour en fermer l'accès.

5. Plusieurs habitants se plaignent d'un individu et d'intrusion dans les logements vides, malgré l'appel aux forces compétentes, ils ne se déplacent pas sur les lieux – Comment aider nos administrés ?

Sur ce point il faut indiquer aux Evinois et Evinoises qu'il faut continuer à appeler les forces de police dûment compétentes en la matière. De plus, un rendez-vous est prévu la semaine prochaine avec le principal bailleur et cette question sera de nouveau évoquée même si leurs moyens financiers restent restreints. Nous continuons à les solliciter régulièrement et nous restons avec Mme BENGRIBA vigilantes sur ce point.

6. L'insécurité des médecins : Face au nouveau squat des jeunes face au cabinet médical, les médecins ont déjà fait appel aux forces de l'ordre qui ne se déplacent pas. Les patients sont incommodés (incivilités, manque de respect...) et les médecins envisagent de quitter prochainement Evin. Quelles solutions pouvez-vous leur apporter pour ne pas arriver à ce point ?

Comme indiqué déjà lors des précédents conseils, j'ai saisi les autorités compétentes, mais Mr LIEVAL et moi-même travaillons avec les forces de l'ordre et les médecins mais je ne peux en dire davantage actuellement. L'ensemble des parties est sensibilisé, j'ai pu les rencontrer.

7. Les emplacements de stationnement rue Basly au niveau du Cyrano viennent d'être repeint pour effectuer le stationnement à cheval sur la chaussée et le trottoir. Cependant, aucun changement n'est constaté, la majorité des véhicules se garent entièrement sur le trottoir. Il en va donc de la sécurité des piétons qui de ce fait sont contraints d'emprunter la route. Que pouvons-nous faire pour remédier à cela ? Qu'en est-il également du respect des différents stops dans cette même rue ?

Sur cette question vous évoquez des phénomènes d'incivilités que je ne peux que déplorer, je suis à l'écoute de vos propositions, de manière plus générale sur la rue Basly des discussions sont en cours avec le Conseil Départemental pour un réaménagement de celle-ci dans le but de casser la vitesse, limiter les incivilités et d'assurer au mieux les Evinois et les Evinoises.

Environnement

1. Pouvez-vous nous donner des renseignements sur le suivi environnemental de la friche renard ? De nombreux riverains ont subi un nuage de poussière la semaine dernière. La Santé des Evinois doit être une priorité pour les élus.

Vous évoquez un fait qui a eu lieu le jeudi 11 Mars lors des vents violents, occasionnant une gêne pour les premières habitations et la rue Mirabeau - il s'agit d'une situation exceptionnelle sur le plan météorologique je tiens à rappeler qu'il m'a été confirmé que les terres polluées ont été enfouies et qu'actuellement le terrain est couvert de terre noble. Cependant il a été rappelé à la société d'être vigilant sur le sujet notamment lors des périodes de grands vents. Concernant les travaux sur l'ex friche Renard le contrôle environnemental est assuré par la présence en permanence sur site d'un bureau de contrôle, d'une sécurité de chantier. A l'issue des travaux il appartient à l'état et notamment à la DREAL de contrôler le respect des procédures. Sachez que la municipalité et moi-même nous sommes et restons très attachées à la sécurité des Evinois et des Evinoises.

Enfance

1. Problème à la garderie : Des parents nous ont fait remonter des problèmes récurrents quant à des confusions d'enfants lors de leur reprise le soir : des enfants ayant le même prénom sont remis aux mauvais parents. Que faire pour garantir la sécurité de nos enfants ?

Cette question a été évoquée en commission. Il ne s'agit pas à ma connaissance d'un problème récurrent il s'agit de 2 enfants qui portent le même nom et l'enfant qui s'est présenté n'est pas celui qui a été rendu la situation a été régularisée sur place immédiatement à l'instant T. En revanche je me permets de vous signaler que la sécurité des enfants reste une priorité lors de la garderie, de la cantine et des mercredis. Je suis ravi de ne déplorer aucun accident et les encadrants sont régulièrement formés sur ce point primordial.

2. Nous nous permettons de revenir sur la question du portail de l'Ecole Méresse dont le projet de changement figure bien dans le Compte Rendu du PPMS de cette école. Du coup, quelle est votre position ?

La réponse se trouve dans le PV du dernier Conseil Municipal, et également préciser au Conseil d'Ecole du 9 mars. J'en ai informé la directrice lors du conseil. Au même titre que pour l'école Blum la situation du portail de Méresse sera étudiée.

3. Le 11 mars dernier, nous avons été alertés par la suppression de la desserte de la ligne 23 TADAO sur notre commune, suite à l'agression d'un chauffeur à l'arrêt « Mairie ». Nous apportons notre soutien aux chauffeurs de bus, qui assurent, souvent dans la peur, leurs missions. Néanmoins, qu'envisagez-vous de faire pour permettre à nos administrés de

Réponses à nos questions au Conseil Municipal du 17 Mars 2021

Groupe Agir Ensemble pour l'Avenir d'Evin

continuer à bénéficier du service public de transport ? Qu'a donné votre entretien avec TADAO ce mardi 16 mars ? et plus globalement, qu'envisagez-vous concrètement de faire pour garantir la sécurité de nos concitoyens dans notre commune ?

Comme vous je déplore l'agression du chauffeur mercredi dernier en fin de journée, je regrette les désagréments causés par la fermeture de la ligne 23. Je suis en contact de TADAO - outre l'enquête en cours qui n'est pas de notre ressort, il a été convenu de mettre en place des actions de médiation et faire comprendre à chacun l'importance de ce service de transport et le respect à avoir vis-à-vis de ce service public.

4. Nous nous étonnons de l'absence de l'employé chargé de la sécurité dans la résidence Raymond Rénaux lors de l'entrée des enfants de l'école Blum certains matins.

Un agent est actuellement en charge de la pause de la barrière pour assurer au mieux l'entrée des enfants au sein de l'école Blum. Il s'agit d'un poste redéployé dans le cadre du COVID et suite à une absence imprévue de ce dernier il n'y a pas eu lieu de remplacement dans l'immédiat. Toutefois cet agent nous fait remarquer que les incivilités perdurent, de nombreux parents prennent la voie publique comme un dépose minute et pas qu'à l'école Blum.

Communication

1. Lors de la publication du bulletin municipal des oublis ont été commis dans la liste de personnes décédées – l'erreur est bien-sûr humaine mais parfois elle a des conséquences fâcheuses pour nos administrés – quelle action envisagez-vous de mettre en œuvre pour éviter la réitération de ce type d'erreurs ?

Il s'agit d'un seul oubli, mais bon on s'en est excusé la municipalité et moi-même lors d'une permanence. Je me suis excusée auprès de la famille - la rectification sera effectuée au cours du prochain bulletin.

2. Nous regrettons une nouvelle fois la tardivité des informations qui nous sont communiquées : notamment sur les actions menées (ex : Journée de la femme...), et sur les date des commissions... malgré notre volonté indéfectible de participer à la vie de notre commune, il nous est particulièrement difficile, au regard de nos contraintes professionnelles notamment, de nous organiser à la dernière minute pour participer aux actions et commissions. Nous aimerions un peu plus de considération, d'autant plus que vous pouvez remarquer notre souci de travailler ensemble pour le bien de notre commune. Est-ce possible d'être plus vigilants à l'avenir quant au délai de transmission des informations ?

Comme évoqué en raison de la crise COVID, la réalisation des manifestations est liée à l'information des services préfectoraux qui ont la possibilité de refuser, ce qui explique la communication tardive. Concernant les commissions le délai de 3 jours comme indiqué dans le règlement et vous savez que chaque conseil est précédé de commissions. A titre informatif, le prochain conseil devra se tenir fin mars. Sachez que je regrette, généralement les manifestations sont prévues avant, même nous nous sommes prévenus en dernière minute.

Réponses à nos questions au Conseil Municipal du 17 Mars 2021

Groupe Agir Ensemble pour l'Avenir d'Evin

3. Lors du dernier Conseil Municipal, nous vous redemandions les comptes rendus des actions effectuées par SIA et Maison & Cités. Malgré le fait que vous ayez reçu celui de SIA comme évoqué le 3 février dernier, nous n'avons toujours rien reçu à ce jour. Est-il possible de faire le nécessaire ?

Le document vous a été remis lundi soir directement. Maisons & Cités n'a pas encore été reçue on vous le transmettra quand on les aura.

Propreté

1. Depuis l'enlèvement des plots de travaux à l'entrée de la rue Mirabeau (côté Départemental), un amas d'ordures est sur le bas-côté. Pourriez-vous envisager son retrait rapide pour éviter que cela devienne un dépôt sauvage ? Il en va de même pour la rue Lamendin au niveau du terrain à côté du Stade, où est déposé le remblai mais surtout et beaucoup plus inquiétant de l'amiante.

En effet, je déplore toujours ces types de comportements, certaines personnes peu scrupuleuses de l'environnement profitent de travaux pour poser leurs propres déchets. Ces dépôts sauvages sont systématiquement ramassés dès que nous en avons connaissance afin d'éviter leur prolifération - je remercie les Evinois et Evinois qui nous contactent à ce sujet pour nous en informer. Concernant l'amiante, je ne suis pas informée, je me permets de vous rappeler que l'amiante est prise en charge par la déchetterie sur simple appel.

2. Photos à l'appui, nous ne pouvons que déplorer l'état désastreux de la trame verte – Quelles actions sont envisagées pour remédier à ce problème ?



Déjà je vous invite à me transmettre les photos en votre possession et je saisirai les services de l'agglomération chargés de la trame verte et de son entretien. On va les transmettre aux services de l'état car il y a des brigades vertes au niveau de l'agglomération chargées des lignes vertes.

Réponses à nos questions au Conseil Municipal du 17 Mars 2021

Groupe Agir Ensemble pour l'Avenir d'Evin

Commission

1. Nous aimerions également revenir sur votre décision lors du dernier Conseil Municipal de ne pas rouvrir le débat sur la mise en place de membres suppléants lors des commissions municipales. Nous aimerions connaître les raisons de ce refus.

Comme indiqué cela était indiqué au règlement intérieur et les communes avoisinantes fonctionnent de la même manière. Après renseignements pris aux services préfectoraux les dispositions prises sont légales. Par conséquent il n'y a pas lieu de modification. Sachant que la présence des mêmes élus permet une continuité dans le déroulement du projet et présente un intérêt pour son avancée.

Au vu de ce refus, nous nous interrogeons d'une part sur la présence de Mme la DGS aux commissions alors qu'elle n'en est pas membre, mais également d'autre part sur le fait qu'elle en anime certaines.

Concernant la présence de la DGS elle y est expressément et cela est prévu dans le règlement intérieur. La DGS a pour mission d'apporter des éléments techniques donc il peut lui arriver qu'il lui revienne la présentation technique de certains sujets. Mais contrairement au propos que vous avancez elle ne prend pas part au vote. D'ailleurs outre la DGS pourraient être présents des agents disposant d'une expertise particulière. Cf. Article du règlement.

Intervention de Mr CAUX : A aucun moment, nous avons dit qu'elle prenait part au vote.

Travaux

1. Lors de la commission travaux nous avons évoqué le fait que l'école de musique sollicitait la mairie dans le but d'agrandir ces locaux. Où en est l'étude promise sur la faisabilité de ce projet ?

Comme on a pu vous l'annoncer en commission, le chiffrage est en cours de finalisation et une fois le budget voté notamment sur la partie investissement, les travaux seront ensuite programmés.